

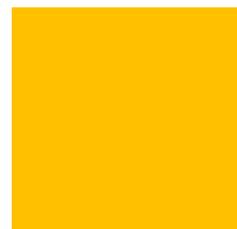
RAPPORT



D'ACTIVITE



2019



Sommaire

Introduction	2
---------------------	----------

L'ACTIVITE DU LIEU DE VIE **3**

1) Le nombre de journées de placement	3
2) La durée des placements (en jours) en 2019	3
3) Les effectifs des jeunes	4
4) La situation des familles	4
5) La situation scolaire/professionnelle des jeunes	4
6) La situation des jeunes avant accueil	4

LE FONCTIONNEMENT DU LIEU DE VIE **5**

1) Les jeunes	5
2) L'équipe	5
3) Les activités	6
4) Les partenaires	6
Conclusion	7

Introduction

Dans le cadre de cet établissement nous proposons un accueil « sur mesure » destiné à des enfants considérés comme porteurs de « difficultés multiples ». Le projet repose sur l'adéquation entre l'offre de service et la situation spécifique de chaque enfant accueilli. Basé sur un système où le jeune est au cœur du quotidien, le Moulin de Coutan, situé dans un cadre environnemental protégé et exceptionnel, offre des espaces de vie et de participations permettant aux jeunes d'être acteurs de leur accompagnement.

De plus, l'équipe de référents éducatifs renforcée par des compétences sur les champs de la psychologie et de la psychiatrie veille à un accompagnement multidimensionnel où chaque acteur trouve sa place, le jeune comme le professionnel.

Ouvert en 2016 selon des modalités organisationnelles propres aux lieux de vie, le Moulin de Coutan a pu évoluer début 2019 vers une organisation assise aux modalités d'organisation des MECS, et être ainsi rattaché à la CC66. Cette étape a été un moment fort de l'année 2019 car elle a permis l'embauche de 2 veilleurs de nuit, venant renforcer l'équipe de ce service. Cette évolution sera suivie de nouvelles étapes à consolider avec notre partenaire financeur qu'est le Conseil Départemental du Loir-et-Cher.

Depuis l'ouverture de ce service l'équipe n'a pas démérité malgré les nombreuses tourmentes liées à la nature du projet, les publics accueillis ; elle a réussi là où d'autres étaient mis à l'épreuve. A ce titre je tiens à la saluer tout particulièrement dans le cadre de ce rapport d'activité. A remercier Mr Roberto Martinez pour son engagement de tous les jours depuis l'ouverture, sa constance.

« Si tu joues au policier, ils joueront aux bandits. Si tu joues au bon dieu, ils joueront aux diables. Si tu joues au geôlier, ils joueront aux prisonniers. Si tu es toi-même, ils seront bien embêtés.

Quand tout marche bien, il est grand temps d'entreprendre autre chose

N'essaie surtout pas de savoir ce qu'ils disent de toi entre eux. Ont-ils envie de se mettre en route quand ils te voient arriver ? Voilà ton travail. »

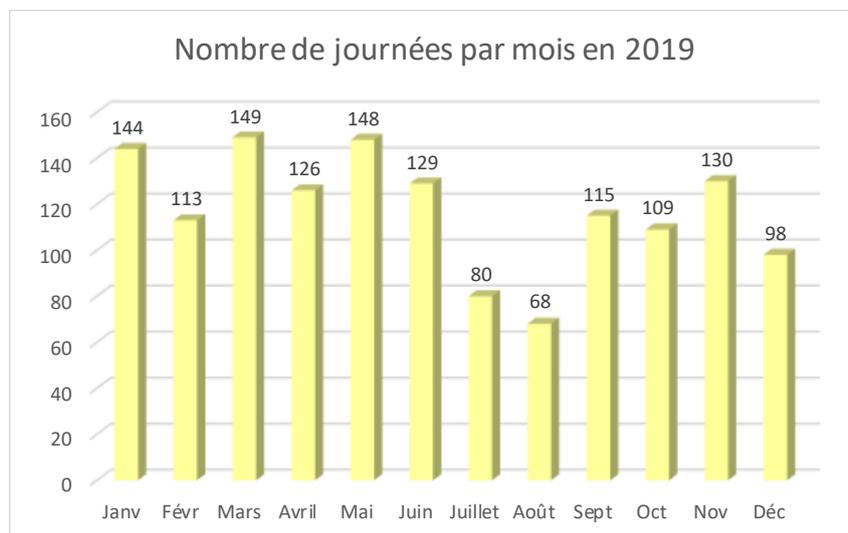
Extraits de Graine de crapule - Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver (1945) de Fernand Deligny

Geneviève CETAIRE
Directrice Générale

L'ACTIVITE DU LIEU DE VIE

1) Le nombre de journées de placement

Année	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
2019	144	113	149	126	148	129	80	68	115	109	130	98	1409



Les jeunes orientées au LDV Moulin de Coutan ont bénéficié d'une augmentation de leurs DVH en 2019 ; ainsi l'activité en journées a été inférieure à celle de 2018, pour un nombre de jeunes accueillis identique (5 jeunes).

2) La durée des placements (en jours) en 2019

Jeunes	Entrée	Sortie	Lieu	TOTAL
A	15/12/2017	30/06/2020	MDC	274
			EXT°	93
B	09/05/2018	17/10/2020	MDC	277
			EXT°	90
C	04/07/2017	29/06/2019	MDC	180
			EXT°	1
D	10/12/2018	30/06/2020	MDC	292
			EXT°	75
E	18/06/2018	20/10/2020	MDC	266
			EXT°	101
F	11/07/2019	31/01/2020	MDC	120
			EXT°	55
		TOTAL	MDC	1409
			EXT°	415

Garçons Filles MDC= au Moulin de Coutan EXT° = à l'extérieur

Les dates de sortie correspondent aux ordonnances ; elles ne signifient aucunement que le jeune sorte réellement de l'effectif. En 2019 il y a eu une sortie, correspondant à la fois à la majorité atteinte par le jeune et à la fin des orientations. Il peut arriver parfois que les jeunes sortent pour des réorientations, ce qui n'a pas été le cas du jeune sorti en 2019

3) Les effectifs des jeunes

6 jeunes différents ont résidé au Lieu de vie durant l'année.

Ces jeunes sont concernés par des mesures ordonnées au titre d'un placement de l'Aide sociale à l'enfance et présentant de surcroît des troubles majeurs du comportement et de la maladie mentale. L'ensemble des jeunes accueillis au Moulin de Coutan ont tous une double orientation : ASE et MDPH au regard de la reconnaissance d'un handicap.

	Au 01/01/2019	Entrée	Sortie	Au 31/12/2019
Garçons	2	1 (11/07)		3
Filles	3		1 (29/06)	2
TOTAL	5	1	1	5

4) La situation des familles

2019	Parents mariés	Parents divorcés	Parents séparés	Mère isolée
Nombre de jeunes	0	3	3	0

5) La situation scolaire / professionnelle des jeunes

A	SEGPA 3 ^{ème} / collège Bégon
B	Atelier scolaire et technique de l'ACESM puis à l'antenne de ITEP de St-Bohaire, à Blois
C	IME d'Herbault
D	ITEP L'Audronnière / Faverolles sur Cher
E	IME des Basses Fontaines / Crouy sur Cosson
F	ITEP St-Bohaire + AST de l'ACESM

 Garçons  Filles

L'AST (Atelier scolaire et technique) de l'ACESM permet un travail partenarial autour du projet individuel des jeunes en leur permettant de bénéficier de renfort scolaire, d'activités manuelles contenant et valorisant des savoirs faire et savoir être, d'activités d'insertion sociales, et d'ouverture à la culture.

6) La situation des jeunes avant l'accueil

Jne	Avant accueil
A	Lieu de vie St Cyr sur Loire
B	SARIA / Herbault
C	Foyer La Merisaie / Pontlevoy
D	Foyer La Merisaie / Pontlevoy
E	Foyer La Merisaie / Pontlevoy
F	S.A.U de l'ACESM / Blois

 Garçons  Filles

LE FONCTIONNEMENT DU LIEU DE VIE

1) Les jeunes

Au cours de l'année 2019, le groupe de jeunes a été modifié par un départ lié à une fin d'orientation du fait de la majorité du jeune, et l'accueil d'un nouveau jeune. Le groupe a donc été modifié en profondeur et avec lui la dynamique nouvelle, laissant apparaître de nouvelles complexités dans l'accompagnement.

A noter qu'un seul jeune bénéficiait d'une scolarité classique aménagée SEGPA, deux autres étaient en IME et deux autres en ITEP. Le jeune en scolarité a été accompagné durant plus de la moitié de l'année sur un projet de retour en famille et de recherche d'orientation en lycée technique. Au travers de cette situation, les professionnels du Moulin de Coutan ont su adapter leurs pratiques et expérimenter d'autres formes d'accompagnement très proches du DAPP.

Nous avons déjà évoqué l'accueil d'un jeune avec d'importants troubles de la personnalité. Le Moulin est devenu progressivement son unique lieu de vie. En bénéficiant d'un accompagnement personnalisé, il a pu s'y inscrire sereinement. L'environnement et la prise en charge spécifique ont fait évoluer ce jeune dans son rapport au monde et aux autres, alors que tout laissait à penser l'impossible. Et pourtant, cet accompagnement qui dure maintenant depuis presque 3 ans est une réussite de ce qu'a su investir l'équipe de professionnels.

La dominante en 2019 du travail éducatif s'est inscrite dans le renforcement des accompagnements à la santé, sur un territoire où la pédopsychiatrie et la psychiatrie font cruellement défaut. Elle s'est également inscrite sur un recentrage d'activités sportives et culturelles dans la cité, afin d'inscrire le travail auprès des jeunes dans une logique inclusive. Enfin elle s'est inscrite dans des montages spécifiques, grâce à l'appui de l'atelier technique et scolaire de l'ACESM pour pallier aux mises à pied des jeunes de leurs établissements scolaires et/ou ITEP.

2) L'équipe

L'équipe éducative s'est stabilisée en 2019. Elle se compose aujourd'hui de 4 professionnels éducatifs dédiés à l'accompagnement des jeunes, au suivi de leur projet personnel ; ses modalités de travail s'inscrivent en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du Loir-et-Cher associatifs, de santé, semi-professionnels et scolaires, du médico-social. Cette équipe est complétée par 1 responsable de service, 1 temps de 0,05 de psychiatre, un temps de 0,20 de psychologue et un temps de direction. Elle a été complétée en 2019 par l'arrivée de 2 veilleurs de nuit. Le psychologue présent à l'ouverture, a souhaité réorienter son projet professionnel. Aussi nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle professionnelle, permettant ainsi d'offrir en interne à l'ACESM, un complément de temps à une salariée à temps partiel.

Des stagiaires ont été accueillis, permettant à de futurs professionnels du travail social d'acquérir des compétences en protection de l'enfant. Ces accueils ont été bénéfiques tant aux stagiaires, qu'aux titulaires du moulin de Coutant, dans leur capacité à transmettre leur savoir et leurs connaissances. Ces stagiaires permettent un regard nouveau nécessaire pour réinterroger un collectif et profitables pour faire évoluer un service et un projet éducatif.

Une stagiaire CAFERUIS a également été accueillie.

L'équipe a profité, en fonction de son métier, d'un certain nombre de formations professionnelles :

- Laïcité
- Juridique
- RGPD
- DUERP

Le responsable a été intégré aux réunions associatives portées par le siège social, entre autres au CODIR élargi.

3) Les activités

Un certain nombre d'activités sont pratiquées, à l'intérieur et à l'extérieur du Moulin :

◆ **La pêche** : l'environnement est favorable à cette activité, avec la possibilité d'aller au lac le plus proche : la Pinçonnaire. En général, les deux garçons du groupe sont volontaires.

◆ **La piscine** : les jeunes aiment pratiquer cette activité et s'y rendent régulièrement.

◆ **La randonnée** : grâce à la proximité de la forêt, à tout moment il est possible de faire une marche à deux ou plusieurs. Pendant l'été nous organisons des randonnées de nuit.

◆ **La pâtisserie et plus largement la cuisine** : c'est l'occasion d'un moment de convivialité et de partages. Mais cette activité permet également à certains jeunes de découvrir leurs talents, de les associer à la vie du Moulin, et représente un outil de travail éducatif favorisant les échanges avec le jeune. Cela a également fait naître des désirs d'orientation professionnelle.

◆ **Les activités de loisirs sur place**, en concertation avec les jeunes, ont été les suivantes : regarder des films, des reportages, jouer à des jeux de société, faire des travaux manuels, jeux de ballons, pétanque, ping-pong...

◆ **Durant le printemps et l'été**, nous avons procédé à **l'aménagement du potager et des espaces verts**. Nous avons organisé des repas en terrasse ou des veillées au bord de la Cisse.

◆ **Des activités sportives en salle de sport**

4) Les partenaires

Nous avons construit un partenariat avec les établissements éducatifs. Nous sommes en lien régulier avec les différents établissements afin d'assurer au mieux le suivi des jeunes. Les établissements concernés sont : Collège Bégon à Blois, IME Basses Fontaines à Crouy sur Cosson, IME d'Herbault et ITEP de l'Audronnière.

Le lien privilégié construit avec nos partenaires des localités environnantes est indispensable pour l'implantation locale que nous cherchons à développer. En effet, les jeunes sont immergés dans le tissu social environnant et participent aux manifestations organisées par les associations ou mairies avec qui nous collaborons, à l'initiation et/ou à la découverte des métiers du bois, de l'informatique, du jardinage, de la couture, de la pâtisserie.

Ils participent à des stages de maraîchage bio de l'AMAP. Ils sont sensibilisés à l'environnement grâce au soutien du Syndicat de la Cisse. Ils découvrent des produits préparés par la boulangerie de Saint Lubin.

Ils participent à des stages de découverte des métiers de l'artisanat.

Les principaux partenaires sont : l'Atelier Scolaire et Technique de l'ACESM, l'association Molineuvoise, l'AMAP d'Orchaise, la Boulangerie Gaveau, le Salon de Coiffure BBC, la Mairie de Molineuf, la Mairie de Saint Lubin, le Syndicat de la Cisse...

Conclusion

L'année 2019 a été déterminante pour la mise en place d'une nouvelle organisation et des conditions de travail plus juste au sein du lieu de vie. Ce processus s'est répercuté dans la façon de concevoir le travail et dans une organisation différente dont la finalité est la recherche d'une meilleure efficacité dans les responsabilités allouées.

Cette nouvelle étape a permis une répercussion positive et directe sur les jeunes bien sûr. Pour que chaque jeune mène à bien son projet de vie et profite au mieux du placement au LDV, il faut lui apporter : de l'assurance, de la stabilité, une référence pérenne, un projet lisible pour eux, afin qu'ils adhèrent et se l'approprient pour construire un avenir sereinement et d'une façon affirmée.

La référence éducative a été repensée.

Les perspectives 2020 s'annoncent intéressantes. L'équipe s'est stabilisée, et ainsi les prémices d'un collectif de travail se construisent et ce au bénéfice des jeunes, renforçant le cadre sécurisé.

Le lieu de vie s'intègre dans le paysage local et territorial où l'accent est mis, afin de ne pas limiter le réseau à la seule commune.

Cette nouvelle étape a et aura des répercussions positives sur les jeunes et leur projet de vie et renforcera le projet de service.